

REUNIONS HEBDOMADAIRES EN VISIOCONFERENCE DURANT LA COVID-19

Mardi 24 mars 2020 – 10h00

Présents : AUGER Jean-François, Marc EGLIZAUD, Patrick FRASQUET, Jean-Philippe LE FLEM, Philippe MEUNIER, Valérie PETARD, Philippe NEIRAS, Maëlle LE MESTRE.

Philippe a fait le point sur les mesures prises par la FFVoile concernant la période de confinement. Le BE se réunit tous les jours à 18h par visio et a déjà pris les mesures suivantes :

- Report du versement des licences par les clubs à la fédé.
- Arrêt de toutes les compétitions jusqu'au 3 mai inclus.
- Mise en place d'une enquête auprès des clubs affiliés par l'intermédiaire des CTS afin de pouvoir mesurer les différents impacts (sociaux, économiques, sportifs,...) et mettre en place les corrections possibles.
- Réflexion sur le maintien ou pas du CFM 2020 et plus largement sur les CF jeunes.

Concernant le CDVoile 56, Jolann et Maëlle sont en télétravail cette semaine comme la semaine passée pour gérer le quotidien (comptabilité, demande de subventions, mise à jour du site, préparation de la reprise sportive,...) Des mesures de chômage partiel sont envisagées pour la suite et une réunion de Bureau élargi à Patrick (trésorier adjoint) statuera début de semaine prochaine. Maëlle sera encore en télétravail et Jolann prendra son solde de congés N-1 soit 6 jours ½.

Les échanges ont essentiellement porté sur le volet économique (rappel des dispositions gouvernementales) et les difficultés que peuvent ou vont rencontrer les clubs durant cette période de confinement.

Jean-Philippe et Patrick ont évoqué les mesures qu'ils ont mis en place au sein de leur club (chômage partiel des salariés, arrêt des paiements des charges sociales...). Philippe a souligné que la FFVoile était en discussion avec la Banque Populaire afin que celle-ci soutienne au mieux les clubs affiliés.

Philippe suggère qu'un point visio soit fait chaque semaine avec ceux qui le peuvent afin que tout le monde puisse être informé des dernières dispositions et/ou évolutions de la situation.

Valérie a proposé l'ouverture d'un compte WhatsApp pour le CDVoile 56. Après accord des présents, elle se charge de son ouverture.

Philippe va préparer un courrier à destination des clubs salariés et élus afin de garder le contact.

Prochain CA par visioconférence mardi 31 mars à 10h00. Maëlle enverra le lien zoom ainsi que la proposition d'ordre du jour. Si vous souhaitez y insérer des sujets, merci de transmettre à Maëlle avec copie à tous.

Mardi 31 mars 2020 – 10h00

Présents : Jean-François AUGER, Jean-Marc BLANCHO, Marc EGLIZAUD, Patrick FRASQUET, Jean-Philippe LE FLEM, Philippe MEUNIER, Valérie PETARD, Janick LE MOAL, Philippe NEIRAS, Jolann NEIRAS, Maëlle LE MESTRE.

Un point hebdomadaire sur les clubs.

Certains salariés sont en télétravail, d'autres en arrêt maladie ou en chômage partiel et d'autres encore continuent de travailler (travaux locaux...). Philippe indique qu'il faut faire attention en cas de salarié isolé pour lesquels des règles particulières s'appliquent. Les clubs se sont, dans leur grande majorité, organisés. La plupart ayant une réserve de trésorerie de 3 mois pour faire face dans l'immédiat au manque d'activité. Néné les a eus au téléphone dans le cadre de l'enquête fédérale.

Jean-Marc tient à remercier la FFVoile concernant leur décision de ne pas prélever aujourd'hui les licences délivrées en ce début d'année mais de décaler d'un mois supplémentaire par rapport au projet aider la trésorerie des clubs. Philippe précise que cette mesure a un impact de 1M € sur la trésorerie de la fédération.

Point sur le CFM 2020.

Philippe pose la question aux membres présents : Quelle position avez-vous concernant le CFM 2020 ? Certains privilégient l'annulation et d'autres le maintien chacun avec des arguments solides. En revanche, tout le monde s'accorde sur le fait de ne pas précipiter la décision. Après discussion, la date butoir du 5 mai fait consensus. Philippe précise que la fédération n'est pas contre le fait d'alléger les procédures arbitrales et de proposer un championnat allégé si besoin. Philippe charge Maëlle et Néné de travailler sur des simulations budgétaires et organisationnelles afin de pouvoir se déterminer plus facilement.

Personnel du CDVoile.

Comme lors de la précédente réunion, la mise en chômage partiel du personnel est évoquée. Pour ce faire, une réunion du Bureau élargi aura lieu le jeudi 2 avril à 10h00 en visioconférence afin d'en définir les modalités.

Autre sujet.

Jolann présente à tous son projet de maintenir du lien avec les coureurs par le biais de Virtuel Regatta. Il a créé, avec l'aide de Titouan Pétard, un groupe avec les coureurs du CLE catamaran dont le but est de faire des régates comme lors du championnat départemental (voir documents en pièce jointe). Le groupe est constitué de coureurs mais également de parents.

La prochaine visioconférence aura lieu le mardi 7 avril à 10h00.

Relevé de décisions de la visioconférence BE du jeudi 2 avril 2020 à 10h00

Présents : Marc EYMOND, Patrick FRASQUET, Philippe MEUNIER et Valérie PETARD

Maëlle LE MESTRE, dont toute l'activité peut se faire exceptionnellement en télétravail doit, avant le vendredi 10 avril :

- finaliser les différents dossiers de subventions notamment CFM,
- mettre totalement à jour la comptabilité,
- rédiger une note explicative PSF à l'attention du groupe de travail d'administrateurs qui voudront bien s'emparer du sujet et se tenir à leur disposition pour toute aide administrative,
- assurer la permanence téléphonique habituelle

Du 14 au 20 avril, Maëlle soldera ses congés N-1 et les 29 et 30 avril ses récupérations.

Cela permettra d'assurer sa présence la semaine 17 afin de finaliser le dossier PSF qui doit être envoyé avant le 25 avril.

Un point sera fait cette même semaine 17 pour organiser la suite.

Jolann, dont le métier d'entraîneur n'est bien sûr pas compatible avec le télétravail, est en congés jusqu'au 7 avril. Il est décidé de le mettre en congés partiel total à partir du 8 avril et jusqu'à la fin du confinement et la levée de l'interdiction de naviguer du préfet maritime.

Mardi 7 avril 2020 – 10h00

Présents : Jean-François AUGER, Antoine CROYERE, Marc EGLIZAUD, Marc EYMOND, Patrick FRASQUET, Jean-Philippe LE FLEM, Philippe MEUNIER, Philippe NEIRAS, Brice PELLETIER, Maëlle LE MESTRE.

Point sur les salariés du CDVoile 56

La demande de chômage partiel pour Jolann a été faite. Philippe vient de recevoir son acceptation (mail en pièce jointe). Maëlle continue en télétravail. Comme cela lui a été demandé elle a finalisé les demandes de subventions et préparé le dossier PSF CDVoile. Elle met à jour la comptabilité qui doit être finie vendredi prochain.

Point CFM

La fédération poursuit sa réflexion sur le maintien ou pas des championnats de France. Une décision définitive sera prise le 15 mai.

Point sur le PSF 2020

Un mail va être envoyé à tous les administrateurs du CDVoile pour qu'un groupe de travail se constitue afin de pouvoir déposer une demande de subvention. Pour rappel, nous avons obtenu 9000€ en 2017 pour un projet handivoile.

Néné précise que seuls les clubs peuvent faire une demande de subvention dans le cadre de la mutualisation pour les CED et CLE. Lui et Maëlle se tiennent à disposition des clubs pour fournir tout renseignement complémentaire.

Point calendrier fédéral

Marc s'inquiète pour le calendrier 2021 car des clubs se positionnent déjà sur le report des régates 2020 (exemple de la classe J70). Il craint que ces différents reports se fassent au détriment des épreuves habituellement prévues.

Néné indique que cela concerne également la voile légère et cite l'Eurocat. Philippe indique que la Fédération s'est emparée du sujet et qu'elle va tout faire pour éviter le premier arrivé, premier servi. Le Département Compétition Performance de la Fédération a déjà indiqué que les reports sur la fin d'année devaient être limités afin de ne pas se faire au détriment des nombreuses compétitions initialement prévues sur cette période.

Philippe et Néné vont aborder le sujet dès cet après-midi lors de la visioconférence Ligue. Ils vont alertés le responsable calendrier de la Ligue et Philippe transmettra le message lors de la visio du Bureau Exécutif fédéral de ce soir.

Demande de Vincent Kéruzoré

Vincent a contacté le CDVoile, Philippe et Néné afin de réfléchir sur la possibilité de maintenir le lien avec les coureurs durant cette période de confinement.

En l'état actuel des choses, Néné suggère que l'on attende mi-mai pour décider des actions à mettre en place sur le plan sportif. Il pourrait être envisagé de faire un avenant au règlement

sportif afin de permettre aux coureurs intéressés de participer aux championnats de France (comme cela est déjà le cas dans certaines séries).

Enquête clubs

L'enquête se termine officiellement demain soir.

Il en ressort néanmoins que la plupart ont 3 mois de trésorerie devant eux mais pas plus. Si l'activité ne reprend pas au 1^{er} juillet, les difficultés pour les clubs vont être très importantes.

Un tour de table est fait en fin de réunion.

Jean-Philippe précise que la Région envisagerait d'augmenter le montant du prêt Rebond.

Retrouver toutes les précisions sur le site de la Région : <https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/covid-19/>

Prochaine réunion le mardi 14 avril 2020 à 10h00.

Mardi 14 avril 2020 – 10h00

Etaient présents : Jean-François AUGER, Jean-Marc BLANCHOT, Antoine CROYERE, Marc EGLIZAUD, Marc EYMOND, Patrick FRASQUET, Jean-Philippe LE FLEM, Philippe MEUNIER, Philippe NEIRAS.

Point sur les salariés du CDVoile 56

Maëlle a finalisé un guide PSF pour les clubs et le CDVoile et mis à jour la comptabilité comme cela lui avait été demandé. Elle est depuis vendredi soir en congés jusqu'au lundi 13 avril inclus. Elle reprendra ensuite en télétravail pour assurer le contact avec les clubs, accompagner ceux qui le souhaitent sur le PSF et aider à la rédaction du PSF CDVoile 56 si un dossier est porté par les élus. Philippe demande à nouveau que des administrateurs se saisissent de ce dossier car il serait dommageable de ne pas avoir de projet au service des clubs et par là même de perdre possiblement un financement d'environ 10 000€ qui serait bienvenu dans le contexte actuel.

Jolann a terminé ses congés et est depuis ce jour en chômage partiel à 100%. Sur ses congés, Jolann a animé une régates virtuelle qui a eu un grand succès et a proposé un championnat départemental espoirs. Une discussion sur la mise en place de cette régates virtuelle s'engage et Philippe prendra contact avec Jolann après cette visio pour lui rappeler les conditions d'application du chômage partiel. Philippe fera un retour aux administrateurs par mail.

Allocution du Président de la République (PJ)

Jean-Marc demande si les écoles de voile pourront rouvrir le 11 mai. Philippe indique qu'il faut attendre le positionnement des différentes instances et notamment la levée de l'arrêté de la préfecture maritime. Néné indique qu'il faut d'ores et déjà réfléchir aux modalités de reprise d'activité dans les clubs. Il cite les distanciations, le traitement des combinaisons, les cours théoriques en extérieur, le non usage des vestiaires, ... Philippe précise que la fédé est très mobilisée sur ce sujet et que Jacques Cathelineau et Nicolas Hénard sont en contact permanent avec les ministères, le CNOSF et les autres instances concernées pour organiser au mieux la reprise.

Point CFM

Le discours du Président a rendu impossible l'organisation du CFM à la date prévue. Plusieurs scénarii sont envisagés et une visio est prévue avec Didier Flamme et Baptiste Meyer jeudi matin sur ce sujet. Philippe fera un retour mardi prochain.

Point sur le PSF 2020

Philippe demande à Néné s'il valide le guide préparé par Maëlle (PJ). Néné dit qu'il est OK pour sa diffusion en l'état et que Maëlle et lui pourront répondre aux interrogations des clubs sur le sujet. Philippe va envoyer ce document aux clubs.

Point calendrier fédéral

Philippe indique que la fédé s'organise pour faire son AG avant fin juin avec les AG des 5 Ligues 15 jours avant. La décision n'est pas encore prise sur le mode d'AG, présentiel ou en visioconférence. Ce qui est acté, c'est que le processus repart de 0 tant pour les candidatures comme représentants à l'AG qu'au CA de la Ligue. Les clubs peuvent aussi changer le nom de leurs représentants à l'AG de la Ligue. Il n'y aura pas d'AG électorale fédérale en fin d'année comme initialement prévue mais l'on reprendra un cycle normal début 2021 à savoir AG électorale des CDV en février, AG électorale des Ligues en mars et AG électorale fédérale avant fin avril. Ce ne seront donc pas les représentants élus en AG de Ligue 2020 qui éliront la prochaine équipe fédérale mais bien ceux élus début 2021. Patrick demande à ce que tous les envois concernant l'AG de la Ligue Bretagne soient doublés clubs et présidents car certaines boîtes clubs ne sont pas relevées actuellement.

Tour de table

Jean-Marc trouve très intéressant la mise en place d'une formation numérique fédérale en partenariat avec l'ENVS pour les CQP IV. Néné précise que les certifications et apports théoriques de certaines UCC seront possibles en regroupant les candidats sur les clubs de Sarzeau et Carnac. Ces UCC seront animées par les CTS de la Ligue et du CDVoile. Néné signale que l'envoi des cartes pro ne se fera pas facilement même si les dossiers seront instruits par la DCCS. Il faudra envisager une sensibilisation de la DDTM sur le sujet afin d'éviter tout problème.

Jean-Philippe a mis en place un championnat Virtual Regatta. Néné dit qu'il est le 3^{ème} club morbihannais à l'avoir fait.

Patrick dit qu'il a fait un crash test du CN Lorient suite à l'exemple donné par Valérie la semaine passée et que, en l'absence de reprise avant le 4 mai, la perte de CA serait de 63 000€. Il rappelle que tous les salariés sont en chômage partiel.

Prochaine réunion le mardi 21 avril 2020 à 10h00.

Mardi 21 avril 2020 – 10h00

Présents : Erwann CADIC, Marc EYMOND, Patrick FRASQUET, Jean-Philippe LE FLEM, Janick LE MOAL, Philippe MEUNIER, Valérie PETARD, Maëlle LE MESTRE.

Tour de table

Erwann évoque un point de divergence avec 47° Nautik. En effet, compte-tenu de la situation actuelle, 47° Nautik a décidé, unilatéralement et sans discussion avec les administrateurs, de ne pas embaucher autant de jeunes CQP cet été, de refuser que les entraîneurs des CED accompagnent leurs jeunes sur les championnats de France et de supprimer l'activité sur l'île d'Arz. Philippe ayant été prévenu par Philippe Lobert est intervenu auprès de Michel Gillet qui va s'entretenir avec Michel Bainvel.

Jean-Philippe précise qu'au sein de son club, ils travaillent actuellement sur les produits qui seront proposés cet été aux vacanciers. Il précise également qu'ils ont fait un plan financier jusqu'au 31 mars 2021 dans le cadre d'une demande de PGE auprès de leur banque.

Marc informe que le Grand Prix du Crouesty est annulé. Il a également fait une demande de PGE auprès de la BPGO et attend le retour de cette dernière. Il soulève également le problème des reports de régates. Il prend notamment l'exemple de la SNT concernant l'Armen Race. Le club a en effet décidé de la reporter à début septembre alors que le l'Atlantique Télégramme est programmé quelques jours plus tard. Marc et Patrick indique qu'une concertation est nécessaire pour gérer ces reports au mieux. Philippe indique qu'une réunion calendrier est prévue et va faire remonter ce point particulier à la fédération.

Patrick précise qu'il a annulé avec les conseils de Guy des régates de Ligue du mois de mai. Il attend de savoir ce qui se fera pour celles du mois de juin.

Point sur le PSF 2020

Janick informe les membres du CA qu'elle travaille sur le PSF 2020 de la Ligue et que suite à l'échange téléphonique qu'elle a eu avec Philippe, il est proposé de faire une déclinaison du PSF de la Ligue sur le PSF du CDVoile 56. Les thèmes abordés sont la communication et la formation.

Elle contactera Maëlle afin de lui donner les éléments nécessaires à l'élaboration du dossier.

Point fédéral

Philippe indique que le service juridique de la fédération a préparé et mis en ligne, à destination des clubs, un courrier type de demande de maintien des subventions auprès de leurs collectivités.

Point reprise des activités

Philippe informe que Néné et lui sont dans un groupe de travail associant la Préfecture, l'ARS, la DDCS, la DDTM, les communes de Vannes et Lorient ainsi que plusieurs comités départementaux pour travailler sur les conditions de reprise de l'activité. Une première réunion de ce groupe est prévue vendredi en audioconférence. Un groupe de travail de Ligue, initié par Yves Satin va aussi travailler sur le sujet. Evidemment il y a aussi un important travail

effectué par la Fédération auprès des différentes instances, Ministères des sports, du travail, ... ANS, Préfectures maritimes, ... afin de faciliter le redémarrage avant l'été.

Prochaine réunion le mardi 28 avril 2020 à 10h00.

Mardi 28 avril 2020 – 17h00

Etaient présents : Jean-Marc Blancho, Marc Eglizaud, Marc Eymond, Patrick Frasquet, Jean-Philippe Le Flem, Philippe Meunier, Philippe Neiras, Maëlle Le Mestre.

Point PSF 2020

Philippe N. précise qu'il y a eu une recrudescence des demandes de financement PSF 2020. La demande est telle qu'elle dépasse de 2 fois le niveau financier disponible. Par conséquent, il préconise un investissement politique fort afin de soutenir le développement des pratiques au niveau départemental, régional et national.

Philippe M. rappelle que l'étude des dossiers se déroulera de la façon suivante :

- Avis de la commission fédérale sur la recevabilité des demandes faites par les clubs, CDV et Ligues.
- Avis motivé des Ligues sur les dossiers sans que cela n'entraîne de blocage pour la demande
- Avis du groupe de travail pluriel
- Décision finale rendu par l'ANS

Il rappelle également que la référente PSF de la Ligue Bretagne est Séverine Le Floch.

Mesures spécifiques de déconfinement

Pour faire suite à l'allocution du Premier Ministre ce mardi 28 avril à l'Assemblée Nationale, Philippe souligne qu'il n'y aura pas de déplacements de plus de 100 km jusqu'au 15 juin.

Un groupe de travail morbihannais s'étant constitué avec les différents services de l'Etat, Philippe précise qu'il faut dorénavant attendre les préconisations de celui-ci. La première réunion a eu lieu le vendredi 24 avril et la prochaine se déroulera le lundi 4 mai. Lors de cette première réunion, Philippe a demandé expressément à ce que les conseillers techniques, Philippe Neiras et Laure Collin soient intégrés à ce groupe. Leur expertise ne peut qu'être bénéfique dans l'élaboration du plan de déconfinement sur le département.

Un groupe de travail Ligue s'est également mis en place. Celui-ci tiendra sa première réunion le mercredi 29 avril.

Championnat de France

Le CFM est reporté à la Toussaint sur les épreuves prévues initialement prévues au calendrier (plus de précisions prochainement), ce qui aura pour conséquence d'éclater les sites des épreuves.

Pour le moment, il n'y a pas de décision définitive concernant les championnats de France Espoir. Attente du prochain BE de la FFVoile qui doit se tenir ce soir.

Philippe souligne que Nicolas Hénard s'est exprimé sur la voile dans le magazine Windmag ainsi que dans un article sur la voile course au large et habitable.

Tour de table

Patrick au CNL a mis en place un groupe de travail pour organiser la réouverture du club. Concernant l'Engie Kite Tour la décision définitive devrait être prise le 10 mai prochain. Le CNL et la SNT ont trouvé une excellente solution concernant l'Armen Race et l'Atlantique Télégramme. Cela montre bien que le dialogue entre les clubs est plus que jamais nécessaire. Sur le plan financier, le CNL a obtenu l'accord de la BPGO et du CA dans le cadre de leur demande de PGE.

Dans le cadre du chômage partiel, Patrick précise qu'une entreprise ne peut pas avoir en même temps des salariés en maladie et des salariés en chômage partiel. Le régime chômage partiel doit être appliqué à tous.

Marc Eg. précise que le YCC est en attente d'informations plus précises afin d'organiser au mieux la reprise de l'activité.

Jean-Marc indique qu'il est surpris d'apprendre que tous les clubs n'ont pas fait de demande d'aide auprès d'AQTA (EPCI partenaire de la Région Bretagne) dans le cadre de l'appel à projet pour soutenir les acteurs nautiques à développer et valoriser leur activité. L'enveloppe de 200 000 € n'a pas été intégralement dépensée. Il a obtenu une aide à l'équipement de 12 000 €.

Maëlle précise qu'AQTA a fait passer un article dans OF afin d'informer les entreprises qu'elles peuvent candidater jusqu'au 15 mai.

Marc Ey. souligne que Sextant propose du matériel aux clubs pour leur réouverture (gel hydroalcoolique...). La FFVoile va faire de même dans la Boutique FFVoile.

Pour le YCCA, il est en attente de la décision définitive concernant l'organisation du National Viper en septembre.

Jean-Philippe informe les membres présents que les réservations en ligne sur le site du CN Sarzeau sont très calmes pour cet été. Il a également obtenu une aide à l'équipement de 20 000 €.

Pour faire suite à un échange avec Jean-Philippe, Maëlle informe le CA qu'une demande d'annulation de la finale du Challenge des Lycées ainsi que du challenge des collèges a été envoyé à Pierre Gueutier afin qu'il le note au calendrier fédéral.

Philippe M. précise que Maëlle sera en récupération demain et après-demain (mercredi et jeudi).

Une dernière précision est faite concernant le travail de certains entraîneurs qui continuent à garder le contact avec leurs coureurs en leur proposant un programme d'entretien physique à la maison. C'est particulièrement le cas d'Aubin et de Vincent.

Philippe N. suggère même que ceux-ci en soient remerciés par une aide financière.

Philippe rappelle également que nombre de coureurs morbihannais intègrent les Pôles France après avoir participé aux CLE et CED. Il a donc fait la proposition à la FFVoile que les clubs soient récompensés financièrement pour ce travail de formation des jeunes coureurs.

Enfin, il rappelle dans le cadre de la prévention des violences sexuelles, les bénévoles intervenants dans les clubs seront soumis aux mêmes règles que les salariés. Ils devront donc se déclarer à partir du 1^{er} janvier 2021. Cette disposition permettra aux services de l'Etat d'avoir accès aux casiers judiciaires 2 et 3 comme pour les professionnels et cadres techniques.

La prochaine réunion se déroulera le mardi 5 mai 2020 à 17h00.

Mardi 5 mai 2020 – 17h00

Etaient présents : Jean-Marc Blancho, Erwann Cadic, Antoine Croyère, Patrick Frasset, Jean-Philippe Le Flem, Philippe Meunier, Philippe Neiras, Maëlle Le Mestre.

Report des championnats de France Jeunes

Après le report du CFM, Philippe informe le CA que les championnats de France Espoirs seront vraisemblablement reportés à la Toussaint sur des épreuves déjà inscrites au calendrier fédéral. La confirmation de cette décision devrait être officielle ce soir ou demain.

Ces différents reports soulèvent la question des sites des épreuves retenues. En effet, la majorité d'entre elles se dérouleront dans le sud, ce qui, pour Philippe, risque de pénaliser sportivement et économiquement les « nordistes ».

Il a donc proposé à la FFVoile (en concertation avec Philippe N.) que les épreuves de catamaran puissent se dérouler dans le Morbihan.

Dans cette éventualité, Philippe demande aux membres présents qui en serait l'organisateur : club ou CDVoile 56 ?

Après avoir demandé l'avis de chacun, il est convenu que la proposition d'organisation sera faite à un club morbihannais et plus particulièrement à l'ASNQ. Cela permettrait également de pouvoir bénéficier des infrastructures de l'ENVS (hébergement..).

Philippe rappelle que l'accord final viendra de la FFVoile (réunion demain matin).

Erwann s'interroge également sur la sélection des jeunes. Les championnats de France ayant lieu à la Toussaint certains auront déjà changé de support.

Philippe N. souligne que ce ne sera pas un problème car les championnats de France seront Open.

Déconfinement du 11 mai

Concernant les salariés du CDVoile :

Philippe suggère que l'on ne change pas les dispositions prises précédemment à l'encontre des salariés :

- Jolann Neiras reste malheureusement en chômage partiel compte tenu de la non-réouverture des plages.
- Maëlle Le Mestre reste en télétravail. Il est convenu qu'elle pourra néanmoins se rendre une fois par semaine au bureau afin de récupérer les courriers ou si une tâche l'exige.

Pour information, les salariés du CDOS reviennent à la Maison du Sport mais celle-ci reste fermée au public.

Concernant le maintien de la fermeture des plages :

Il a pu être constaté par chacun, qu'un nombre important de réactions se développent actuellement sur les réseaux sociaux afin de demander l'ouverture des plages au 11 mai.

Philippe M. précise que suivant les éléments portés à la connaissance de la FFVoile, ce maintien de fermeture viendrait du Secrétaire Général à la Mer qui est en lien direct avec le 1^{er} Ministre. Ce dernier l'ayant encore confirmé devant l'Assemblée Nationale aujourd'hui même en fin de journée.

La réouverture des plages ne se ferait donc qu'au 1^{er} juin même si chacun travaille à avancer cette échéance.

Dans le cadre de reprise des activités, la FFVoile va éditer très prochainement des documents à destination des clubs afin qu'ils puissent appliquer les mesures nécessaires à la réouverture de leur structure.

Concernant le report des AG des clubs :

Patrick s'interroge sur la façon dont il pourra faire son AG. Le coût d'une AG en ligne lui paraissant onéreux, il souhaite savoir s'il existe une autre solution car normalement, un tiers de son CA devait être renouvelé.

Philippe suggère éventuellement de revenir à un vote par correspondance, mais il va néanmoins poser la question à Charly Fièvre à la FFVoile afin d'apporter la réponse la plus judicieuse et qui respecte les règles légales.

Concernant l'accueil des publics au sein des clubs :

Jean-Philippe demande si toutes les personnes devront porter un masque (sachant que cela risque d'être inconfortable à porter toute la journée ou lors de l'activité) et s'il sera possible de mettre 2 personnes sur un catamaran.

Dans l'immédiat, aucune réponse précise ne peut lui être apportée.

Erwann lui suggère néanmoins d'étudier la possibilité de faire porter des visières car elles seront plus adaptées et plus supportables à porter durant toute la journée.

Il est également suggérer de mettre en place des protections particulières pour les personnes en charge de l'accueil du public : écran anti-contamination en plexi par exemple.

Demandes PSF 2020

Comme évoqué lors de la précédente réunion, Philippe confirme l'envoi massif de dossiers de demande de financement PSF 2020 par les associations. La FFVoile a reçu 400 demandes, totalisant une somme de 2, 400 millions pour une enveloppe nationale de 1,100 million.

Exemples de clubs morbihannais ayant fait une ou plusieurs demandes :

- CNL : 4 demandes
- CNRE : 1 demande
- CN Pénestin : 1 demande
- ASNQ : 1 demande
- CDVoile : 4 demandes...

Philippe N. précise qu'avec Philippe Delhay, ils feront partis des personnes qui étudieront les dossiers, sans être en charge des demandes des clubs bretons.

Philippe M. fait un rappel rapide de la procédure d'étude des dossiers.

La séance est levée à 18h00.

Vendredi 15 mai 2020 – 18h00

Etaient présents : Erwann Cadic, Antoine Croyère, Marc Eglizaud, Patrick Frasquet, Jean-Philippe Le Flem, Philippe Meunier, Philippe Neiras, Maëlle Le Mestre, Jolann Neiras.

Point sur les salariés du CDVoile 56

Philippe annonce, qu'avec la réouverture de la navigation, Jolann reprend le travail dès à présent. Maëlle est toujours en télétravail.

PSF 2020

Philippe informe les membres présents que cette semaine, La Ligue et les CDVoile ont donné leur avis sur les dossiers PSF déposés par les clubs bretons sur le compte Asso.

Le groupe de travail a dû rejeter 2 dossiers qui n'étaient pas conforme aux critères de l'ANS.

Il précise également que bon nombre de dossier étaient mal rédigés. Il envisage, pour l'année prochaine, de proposer aux clubs une aide à la rédaction des dossiers et de traiter le sujet lors des visites de bassins.

Reprise des activités nautiques

L'arrêté de reprise des activités nautiques a été publié par la Préfecture du Morbihan. Il est néanmoins stipulé que chaque club devra prendre contact avec le Maire de sa commune pour obtenir une autorisation d'ouverture. Pour les y aider, Philippe précise que les clubs peuvent reprendre les mesures de la FFVoile en les adaptant à son club et son environnement. Un courrier type est également disponible sur le site de la fédé via l'espace club.

Il est enfin rapporté à tous, le mail que NEB a envoyé aux clubs les informant qu'ils n'ont pas besoin de demander l'accord de leur Maire pour ouvrir leur structure. Cette information est erronée et interroge sur sa provenance. A ce jour, aucune information de ce genre n'a été relayée par les services de l'Etat.

Championnat de France Catamaran

Philippe confirme que le CDVoile 56 sera co-organisateur du prochain Championnat de France Catamaran avec l'ASNQ. Celui-ci se déroulera du 18 au 22 octobre 2020.

Le CDVoile apportera un soutien administratif et financé (demandes de subventions déjà faite auprès de plusieurs financeurs : Aqta, Département et Région).

Le sportif

Suite à une réunion nationale des entraîneurs catamaran, Philippe Neiras rapporte que ces derniers sont favorables à l'organisation d'un championnat de France Nacra 15 à la Toussaint dans le Morbihan. Ce championnat sera prioritaire sur une autre épreuve qui se déroule à la même période en Suisse.

Par contre Philippe N. précise qu'il est important de ne pas faire d'invitation et de ne pas accepter d'étrangers sur cette épreuve française. Cela afin d'éviter d'alimenter un conflit avec les organisateurs suisse, qui nous ont accueillis

chez eux de façon remarquable lors de l'épreuve de juin 2019 pour la préparation finale au mondial World Sailing (bateau mis à disposition et logement chez l'habitant sans frais).

Le mondial World Sailing U18 au Brésil étant annulé, c'est un coup dur pour 2 équipages morbihannais qui avaient de bonnes chances de se sélectionner. Philippe N. suggère que la FFVoile intercède auprès de World Sailing pour que les coureurs qui n'auront donc pas de mondial cette année et qui serait « hors d'âge » l'année prochaine, puissent se présenter aux sélections l'an prochain.

Philippe N. alerte le CA que la Ligue Sud monte un projet CLE Catamaran sur le même modèle que le nôtre.

La Ligue Haut de France a fait de même et se trouve extrêmement bien aidée par la région (financement des bateaux revendus aux clubs à des prix défiant toute concurrence).

Monaco et la Ligue Sud développent le Nacra 15 de façon très importante. Ils seront bientôt aussi nombreux que la Morbihan avec des budgets 3 fois supérieur au nôtre. La concurrence va être sévère.

C'est pourquoi, il est important que nous fassions une demande de financement DRE (dispositifs régionaux d'entraînement) auprès de l'ANS. Cette demande devra être portée par la Ligue.

L'ANS reconnaît la qualité du travail réalisé dans les structures type CLE qui forment des coureurs, alimentent les pôles et l'équipe de France. C'est une opportunité très intéressante qui s'ouvre pour les structures qui ont une activité, des résultats et une dynamique.

Ce financement sur le fonctionnement peut être conséquent et s'accompagne d'un financement en investissement. Philippe N. propose que l'on demande un financement pour un VSR 5.8 moteur 70cv pour le CLE PAV.

Il est décidé que Philippe N., Jolann, Tom et Maëlle travailleront ensemble afin de constituer le dossier avec le concours de Pierrick Wattez comme référent Ligue.

Enfin, dans le cadre du développement de la voile à l'école et suite à plusieurs échanges avec Yann Guichard, Philippe N. suggère un partenariat entre le CDVoile et Spindrift For School afin de les faire intervenir dans les établissements scolaires morbihannais. Nous pourrions également les solliciter dans le cadre des formations des professeurs des écoles. Cette proposition est soumise à la commission voile scolaire pour sa mise en place.

Tour de table

Patrick : le CNL devrait rouvrir prochainement.

Marc : le YCC ne peut toujours pas envisager d'ouverture. Il leur est suggéré de se rapprocher rapidement de la Mairie. Philippe M. propose, si besoin, que le CDVoile 56 les accompagne dans cette démarche.

Jean-Philippe : le CN Sarzeau a repris ses ventes en ligne pour cet été. Le club a reçu un courrier des Affaires Maritimes leur indiquant que le catamaran n'était pas un support individuel. Le club a également tout mis en place pour une protection des salariés et publics accueillis au club.

Antoine : rien de particulier à signaler. La SNT attend néanmoins avec impatience l'installation de la nouvelle équipe municipale.

Philippe N. : l'ASNQ reprend ses activités de voile scolaire dès lundi.

Erwann : la Mouette ré-ouvre à partir de mercredi.

Jolann souligne à tous que les entraîneurs sont restés très investit dans le suivi des coureurs durant cette période de confinement. Le championnat départemental virtuel a rencontré une belle participation d'une cinquantaine de personnes. Il est proposé de faire une remise des prix cet automne.

Pour conclure, Philippe M. informe les membres présents que le Département nous a octroyé une subvention de fonctionnement de 130 000 € pour l'année 2020 pour une demande de 170 000€.

Prochaine réunion le mercredi 20 mai à 18h00.

Mercredi 20 mai 2020 – 18h00

Etaient présents : Antoine Croyère, Marc Eglizaud, Patrick Frasquet, Philippe Meunier, Philippe Neiras, Maëlle Le Mestre.

Point sur la reprise des activités

Rappel des règles pour l'encadrement des groupes :

- Groupe de 10 personnes moniteur compris
- Pratique de la navigation prioritairement en solitaire (équipage autorisé)

Pour le moment, quelques clubs ont repris leur activité : ASNQ, Cataschool, le CN Sarzeau et le YCC. Concernant l'activité scolaire, seul l'ANSQ et la Cataschool.

Projet de reprise des PEP Arzal par le CN Pénestin

Philippe M. a été contacté par le Président du CN Pénestin afin de lui exposer leur projet de reprise de la base nautique des PEP Arzal.

Le CDVoile apportera son soutien afin de maintenir la base d'Arzal comme EFVoile.

Championnat de France

Dans la dernière Newsletter adressée aux clubs, la FFVoile confirme que tous les championnats de France se dérouleront à la Toussaint sur des épreuves déjà inscrites au calendrier.

Concernant le championnat catamaran, le CDVoile suggère que celui-ci soit qualifié de National. L'organisation sera réalisée par l'ASNQ, le CDVoile apportant un soutien administratif et financier par les demandes de subvention (Aqta, Département et Région) qu'il est nécessaire de reformuler pour le nouveau championnat.

Le sportif

Philippe N. précise que les CLE reprennent en juin. Ceux-ci devraient être suivis par les CED.

Philippe M. informe les membres présents qu'Yvon Bergot l'a contacté car les Open Skiff envisagent d'organiser une rencontre nationale, sous forme de stage, la 3^e semaine d'août. Deux ligues sont déjà intéressées : la ligue Ile de France et la Ligue Loire Atlantique. Philippe suggère que l'on pourrait y associer les coureurs morbihannais. Cela pourrait servir d'entraînement avant le championnat de la Toussaint. Reste à confirmer la présence de Vincent Kéruzoré.

Subvention de l'Assurance Maladie

L'assurance maladie propose une subvention pour l'achat de matériel de protection pour les entreprises de moins de 50 salariés et les travailleurs indépendants allant jusqu'à 50 % des investissements réalisés (HT).

Néanmoins, cette subvention est conditionnée à un montant minimum d'investissement de 1000 € HT.

Un formulaire est disponible sur le site internet : <https://www.ameli.fr/morbihan/entreprise/covid-19/une-subvention-pour-aider-les-tpe-et-pme-prevenir-le-covid-19-au-travail>

L'information a été envoyée à tous les clubs morbihannais.

Annulation des AOT

Dans le cadre de la situation actuelle, une proposition d'annulation des demandes d'AOT avait été formulée par plusieurs entreprises, dont la FIN. Cette demande peut être faite auprès des services de l'Etat compétents.

Philippe N. informe les membres présents que le CDVoile 22 en a fait la demande auprès de la DDTM 22. Malheureusement, la requête n'a pas pu aboutir car les demandes doivent être envoyées au service des finances de l'Etat.

Néanmoins, il est nécessaire de faire reconnaître par les autorités que les clubs nautiques participent tout au long de l'année à la sécurité de leur plan d'eau. Pour cela, Philippe N. rappelle qu'il leur a été suggéré de noter dans un cahier toutes les interventions qu'ils faisaient. Seules des traces écrites pourront permettre aux clubs nautiques d'être reconnus comme acteur de la sécurité sur l'eau.

Il est proposé que le CDVoile 56 fasse un message aux clubs dans ce sens rapidement.

Demande des 1500 €

Patrick précise la procédure à suivre pour demander l'aide des 1500 € :

- Se connecter sur www.impots.gouv.fr
- Sélectionner : Votre espace particulier (en tant qu'individu déclarant fiscal)
- Saisir : le N° fiscal comme identifiant (celui présent sur tous documents fiscaux personnels)
- Saisir : le mot de passe
- Sélectionner : Messagerie sécurisée
- Sélectionner : Ecrire
- Sélectionner : Je demande l'aide.....

Et ensuite il n'y a plus qu'à remplir les infos concernant le club et avoir un RIB pour indiquer où payer. Le déclarant certifie sur l'honneur que les renseignements sont corrects !

AG de la Ligue et de la FFVoile

- AG de la Ligue Bretagne : vendredi 12 juin 2020
- AG de la FFVoile : samedi 27 juin 2020

Celles-ci se dérouleront par visioconférence.

La plupart des clubs avaient déjà envoyés leur liste de représentants mais ils peuvent encore la modifier si nécessaire. Les votes seront anonymes.

Il est encore temps de candidater pour représenter les clubs bretons à l'AG de la FFVoile.

Tour de table

Marc précise que le YCC devrait rouvrir le 30 mai, le club s'étant organisé pour cela.

Patrick souligne que le CNL rouvrira le mardi 26 mai.

Antoine informe que la SNT rouvrira officiellement le 3 juin. La Duo Catamania est annulée pour cette année (prévue en juin comme chaque année). La course hauturière La Trinite-Cowes est remplacée par La Trinite-Cherbourg à condition que le club obtienne l'autorisation... Départ prévu le 17 juillet. Philippe rappelle que la Ministre des sports avait dit pas de compétition avant le 31 juillet mais qu'une démarche fédérale est en cours pour savoir si cela s'applique à tout type de compétition. L'école de Sport reprend le 3 juin. Concernant la Voile scolaire, il semble que le changement de maire ne facilite pas sa mise en place en juin... Pour l'école de voile de l'été, le club se prépare pour être opérationnel dès début juillet. Enfin, l'activité Pôle Compétition Mini 6.50 reprendra pendant le Pont de l'Ascension avec Vincent Keruzoré.

Prochaine réunion le vendredi 29 mai à 18h00.

Vendredi 29 mai 2020 – 18h00

Etaient présents : Erwann Cadic, Marc Eymond, Patrick Frasquet, Janick Le Moal, Philippe Meunier, Philippe Neiras, Maëlle Le Mestre.

Point sur le déconfinement

Globalement, les réouvertures des clubs se passent bien. Elles se font dans une relative sérénité.

Néanmoins, Philippe N. souligne l'influence négative de NEB qui a prôné la désinfection des bateaux et des voiles des planches à voile. Cette « mauvaise pratique » brouille les informations importantes à mettre en place lors d'une ouverture de club.

Petit à petit les clubs rouvrent les uns après les autres, exemples :

- YCCA : présence de la secrétaire mais toujours des annulations de régates. Confirmation par la BPGO de l'accord pour le PGE à 0,025 %.
- CNL : ouverture cette semaine et ouverture du bar mercredi. Patrick rappelle que le club a un besoin de trésorerie de l'ordre de 80 000 € (attente de réponse concernant la demande de prêt PGE).
- CNRE : ouverture le WE dernier. Très bon accueil.
- La Mouette Sinagote : contrainte importante du fait du protocole sanitaire mis en place par 47° Nautik, difficulté de dialogue. Néanmoins reprise des activités sauf en double.

Dans le cadre du CESE Ligue, une réunion d'information sur la prévention et gestion des risques sanitaires se déroulera le jeudi 4 juin de 9h30 à 13h00 dans les locaux de la SNT.

Cette formation gratuite sera assurée par le Docteur Sophie CHA, virologue, médecin conseiller de l'ARS et responsable du secteur sport santé à la DRJSCS de Rennes.

La formation a pour double objectif de :

- mieux cerner le risque sanitaire lié à nos activités et rationaliser les procédures de prévention dans le cadre du COVI-19 et au-delà.
- améliorer l'accueil de publics fragiles et mettre en œuvre des actions sport santé adaptées.

La formation se déroulera sur site :

- sous forme de déambulation pour traiter concrètement les problématiques (l'accueil, les vestiaires, le parking, la plage, les bateaux...).
- un contenu alternant les informations réglementaires, les précisions scientifiques (trier le vrai du faux) et les conseils pratiques.

Il est envisagé d'inviter 1 représentant par bassin et par statut. L'invitation sera envoyée à : Valdo (Challenge Océan), Aranud (CNLorient), Eric (Roi Morvan), Laurent (CNPénestin), François (YCCarnac), Jean-Philippe (CNS), Boris (CNREtel), Christophe (47° Nautik), Olivier (Cataschool), Philippe (CNArradon),...

Pour faciliter la diffusion de la formation, Philippe M. propose qu'une vidéo soit faite pour la mettre en ligne sur internet. Néné indique que c'est prévu. Cette formation sera ainsi facilement accessible à tous les clubs. Par ailleurs, il sera demandé aux participants de transmettre les infos à leurs clubs voisins.

Révision budgétaire

Suite à la réception de la convention pour la subvention du Département d'un montant de 130 000 €, Philippe demande à Valérie et Patrick de revoir le budget.

Maëlle devra leur envoyer une actualisation du budget en intégrant les actions non réalisées.

Il est également rappelé que le CDVoile 56 a fait une demande de subvention au PSF 2020.

Philippe N. précise également que la demande de financement dans le cadre du DRE est en cours de finalisation. Une demande de subvention du CLE de 72 190 € devrait être envoyée à l'ANS prochainement.

Il souligne également que l'élaboration du dossier est complexe et qu'il fait face à un problème de rigueur de la part des entraîneurs dans le cadre du suivi de leurs coureurs. C'est le cas pour le CLE PAV mais également pour les CED. Il fera donc avec Jolann des séances d'explication individuelle sur le fonctionnement des tableaux de bord, leur intérêt et leur saisie auprès des entraîneurs concernés.

Courrier Gilles Dufeigneux

Philippe informe les membres présents que suite à un appel de Michel Gillet, un courrier sera envoyé à Gilles Dufeigneux, conseiller départemental et membre de la commission des finances du Département, pour essayer d'obtenir une enveloppe supplémentaire afin de mener à bien nos actions sportives.

AG de la Ligue

Philippe rappelle que l'AG de la Ligue se fera par visioconférence, qu'il est encore possible pour les clubs de modifier la liste de leurs représentants uniquement par recommander. Les procurations ne sont plus valides et les clubs ont jusqu'au milieu de semaine prochaine pour envoyer leurs questions écrites.

Pep Arzal

Une prise de contact a eu lieu avec Arc Sud Bretagne et les mairies d'Arzal et de Pénestin afin d'évoquer la reprise de l'activité voile sur le site d'Arzal.

Une réunion se déroulera le jeudi 4 juin 2020 à 16h30 en présence du Président d'Arc Sud Bretagne, des maires d'Arzal et de Pénestin, du Président du CNPénestin ainsi que de Romain Robiaille, directeur de la base d'Arzal.

Philippe demande à Philippe N. d'être présent.

Championnat de France Cata à la Toussaint

Philippe confirme la co-organisation du championnat avec l'ASNQ. Le club se chargera de l'organisation opérationnelle du championnat.

L'épreuve sera ouverte à tous les catamarans afin qu'elle soit aussi un National Catamaran.

Philippe demande donc à chacun des administrateurs de bien vouloir dire s'ils seront disponibles cette semaine-là (du 18 au 22 octobre).

2021 : Future équipe du CDVoile 56

Philippe précise, comme il l'a déjà indiqué aux deux dernières AG, qu'il ne se représentera pas en 2021. Il demande donc à chacun de se prononcer d'ores et déjà pour une éventuelle poursuite de l'engagement au sein du CDVoile 56 ou pour un arrêt.

Il rappelle également qu'il est important de rechercher des successeurs dès aujourd'hui.

Questions diverses

Janick s'inquiète pour le PSF du CNRE. En effet, Boris lui a dit que leur dossier avait été annulé.

Le CDVoile n'a malheureusement pas de précision sur le sujet car le traitement des dossiers se fait actuellement sur le plan national.

Compte tenu du confinement et par conséquent de la non utilisation des Nacra 15 loués à l'ENVSAN, Philippe N. suggère que l'on négocie une prolongation de 3 mois de la location par les coureurs des Nacra 15.

Philippe M. confirme également que le CDVoile 56 sera l'organisateur du CFM en 2021.

Prochaine réunion le lundi 8 juin à 18h00.

Lundi 8 juin 2020 – 18h00

Etaient présents : Jean-marc Blancho, Marc Eglizaud, Marc Eymond, Patrick Frasquet, Jean-Philippe Le Flem, Philippe Meunier, Didier Visbecq en remplacement d'Antoine Croyère, Philippe Neiras, Jolann Neiras, Maëlle Le Mestre.

Point sur la formation sécurité sanitaire

La formation du 4 juin dernier à la SNT sur la sécurité sanitaire au sein des EFV s'est très bien passée. Les participants ont été satisfaits des conseils du Docteur Sophie Cha.

Elle a surtout mis l'accent sur une désinfection avec le savon de Marseille et s'est attachée à remettre du bon sens et de la raison en simplifiant les procédures.

Un film a été réalisé et devrait être disponible mercredi. Il sera envoyé aux clubs et mis en ligne sur notre site internet et notre page Facebook.

Point sur les Pep Arzal

La réunion sur l'avenir de la base nautique d'Arzal a réuni tous les interlocuteurs du territoire : Arc Sud Bretagne, Mairie d'Arzal, Mairie de Pénestin, les Pep 56, le CN Pénestin, le CDVoile 56.

Philippe précise que le CDVoile a servi de lien entre tous les protagonistes qui visiblement sont prêts à trouver ensemble une solution pérenne pour le club.

Concours Diam 24

La class Diam 24 et le chantier ADH inotec propose un concours pour l'attribution à un club affilié à la FFVoile d'un bateau Diam 24 od pour participer au championnat de France monotype 2020.

Chaque club pourra y participer s'il le désire.

Reprise du sportif

Jolann précise que les entrainements ont repris pour le CED Slalom, le CED PAV (Aubin étant maintenant en charge du groupe), le CLE PAV et le CLE Catamaran.

Pour s'adapter aux nouvelles règles, les coureurs du CLE Catamaran partent chacun de leur club et rejoignent l'entraîneur sur l'eau.

Un stage Open Skiff est envisagé pour cet été. Vincent a contacté les coureurs. 10 seraient intéressés pour y participer. Celui-ci aurait lieu à l'ENVSN et regrouperait des coureurs des Pays de Loire et de l'Île de France.

Jolann informe les membres présents que les Nacra sont sollicités par les organisateurs suisses du prochain européen qui se déroulera en même temps que le championnat de France Catamaran de la Toussaint. Les organisateurs mettent ainsi la pression sur les coureurs alors que la FFVoile a explicitement relayé que l'objectif principal de cette année était le championnat de France. Une intervention de la FFVoile serait la bienvenue.

Pour la prochaine saison, 4 planchistes morbihannais du CLE partent au Pôle à Brest et Lou et Titouan partent au Pôle de la Grande Motte en Nacra 17. Les structures d'entraînement morbihannaise confirment ainsi leur excellence !

Didier nous informe, qu'avec l'annulation des régates du printemps, des groupes de coureurs s'organisent pour régater entre eux, sans passer par le club. Il s'inquiète des conséquences que cela pourrait avoir sur l'organisation future des régates de club mais également sur la sécurité des coureurs eux-mêmes.

C'est pourquoi Philippe M. rappelle à tous que la fédération fait tout ce qu'elle peut auprès du Ministère pour que l'autorisation de régater soit effective rapidement sans attendre fin juillet.

Réflexion sur le projet sportif

Philippe M. propose qu'une réflexion sur le projet sportif du CDVoile 56 soit menée. Le CDVoile pourrait ainsi encourager les clubs à la pratique de supports laissés de côté actuellement.

Philippe N. estime que le Morbihan est un département sans ambition. La politique sportive du Conseil Départemental n'étant pas à la hauteur (baisse de la subvention), il préconise tout simplement de poursuivre les actions que l'on fait actuellement.

Malgré de nouvelles demandes de subvention (PSF 2020, ANS, département avec courrier à Gilles Dufeigneux), notre budget n'atteindra jamais celui d'autres départements. Le manque de financement nous empêche par exemple d'avoir un Pôle.

Jolann précise qu'Aubin est sollicité par des pratiquants de Kite Foil pour faire des entraînements spécifiques pour eux.

Philippe M. avance également l'argument qu'il y a certainement un problème au niveau de la Ligue dans la défense des actions sportives au niveau de la Région. Il compare avec la Ligue Occitanie qui obtient 600 000 € de sa région.

Tour de table

Jean-Philippe fait un point plutôt positif sur les réservations en ligne au niveau du CNS. Néanmoins, il y a encore 2 points à régler :

- La formation des moniteurs
- Le protocole pour l'accueil des jeunes en ACM qui est très lourd à appliquer. Jean-Philippe demande s'il est possible d'interpeller le Député à ce sujet. Il précise que certains organisateurs de séjours ont déjà annulé leurs séjours.

Jean-Marc au CN Rohu est également positif sur la reprise : les réservations affluent. Comme pour Sarzeau, il a besoin que les moniteurs valident les derniers UCC.

Philippe N. leur propose donc de fixer une date pour qu'un regroupement des différents moniteurs ait lieu à Sarzeau. Les clubs concernés seront le CNS, CN Rohu, CN Pénestin et Arzal. Philippe pourra valider les UCC 1 et 6.

Une date a déjà été fixée sur Carnac.

Patrick pour le CNL informe que celui-ci a entièrement rouvert. Plus aucun salarié n'est en chômage partiel. Financièrement le club a perçu le fond de solidarité et bénéficiera de l'annulation des charges sociales pour avril et mai. Enfin Patrick est en négociation pour une demande de prêt garanti par l'Etat.

Marc Eg. Informe les membres présents que le CESE lance une campagne de communication radio et presse pour les clubs bretons.

Concernant le YCC, il souligne que les demandes des saisonniers ont changé. Ces derniers recherchent un travail d'un mois voire 2 mois alors que précédemment les demandes étaient beaucoup plus courtes.

Pour la SNT, Didier confirme que le club rouvrira entièrement le 17 juin prochain. L'école de sport a déjà repris. Comme tous les clubs, la SNT a bénéficié du fond de solidarité et négocie actuellement un prêt garanti par l'Etat.

Le recrutement des moniteurs est fait mais un ajustement des plannings de présence de chacun risquent d'être mis en place (moins d'heures).

Didier souligne enfin que la navigation sur la zone du club devenait de plus en plus difficile au vue de l'extension des parcs à huître et de la culture d'algues. Philippe N. préconise de faire remonter l'information au DSF via Philippe Delhay.

Pour le YCCA, Marc souligne que le club a eu le versement du PGE. Les régates continuent de s'annuler comme celle des Ports du Morbihan. Malgré tout, il reste pour le moment confiant pour les mois d'août et de septembre.

Philippe N. propose de faire un débriefing des dossiers PSF 2020 car bon nombre ne respectaient pas les critères. Cet échange interne nous permettrait de trouver des outils afin de faire progresser les clubs. Philippe M avait d'ailleurs déjà dit qu'il faudrait sans doute prévoir un temps sur ce sujet lors des visites de bassin.